

## OFFRE D'EMPLOI INTERNE/EXTERNE

N/Réf. : FV/JA/PL/JCZ/MaB/N°32/2021

**La Chambre d'Agriculture recrute en contrat à durée déterminée, à compter du 10 janvier 2022**

### Un(e) conseiller(ère) de gestion

Sous la responsabilité du Président de la Chambre d'Agriculture, du Directeur Général des Services, de la Responsable du département entreprise et de la responsable de la cellule emploi / gestion, le ou la candidat(e) sera en charge de :

#### **MISSIONS**

- Aider les exploitants agricoles dans la prise de décisions liée à la conduite de leur entreprise.
- Contribuer à la valorisation des résultats de gestion des exploitations suivies en vue de références.
- Aider, accompagner et suivre un portefeuille d'agriculteurs au régime du Micro BA dans le suivi de gestion, de trésorerie et/ou de TVA.
- Informer et conseiller les exploitants agricoles sur les mesures, fiscales, sociales, etc.
- Réaliser en pluridisciplinarité un diagnostic global de l'entreprise et proposer des pistes d'amélioration.
- Réaliser des études économiques prévisionnelles et des Plans de Professionnalisation Personnalisés.
- Coordonner, préparer et animer des sessions de formation sur la gestion des entreprises agricoles.

#### **PROFIL**

- Bac + 2 gestion d'entreprise minimum
- Expérience professionnelle dans le secteur de la gestion d'entreprise souhaitée
- Bonne connaissance en gestion et en analyse économique et financière, une connaissance de la réglementation à l'Installation Aidée serait un plus,
- Bonne maîtrise des modalités de financements publics agricoles (FEADER...),
- Bonne aptitude relationnelle.
- Esprit d'analyse et de synthèse, rigueur, bonne capacité rédactionnelle.
- Capacité d'organisation et d'adaptation, esprit d'initiative.

#### **CONDITIONS PARTICULIERES**

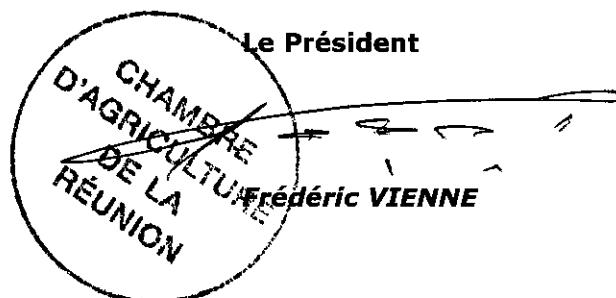
- Maîtrise des outils informatiques (Excel, Word, Power-Point, Open-Office, etc.)
- Connaissance des outils de comptabilité serait appréciée
- Permis B

#### **CONDITIONS D'EMPLOI**

- Poste à pourvoir à compter du **10 janvier 2022**
- Contrat à durée déterminée **de remplacement**.
- Statut : Convention collective du personnel technique de la Chambre d'Agriculture de La Réunion
- Emploi-type : Conseiller d'entreprise
- Résidence administrative : Zone Sud

Les candidatures doivent être adressées au plus tard le **29 décembre 2021**

Par courrier ou par mail à : [recrutement@reunion.chambagri.fr](mailto:recrutement@reunion.chambagri.fr)

Le Président  
  
CHAMBRE  
D'AGRICULTURE  
DE LA  
RÉUNION  
Frédéric Vienne